

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Vendredi 13 juillet 2018

DOSSIER DE PRESSE

Extension et réaménagement du musée de Nouvelle-Calédonie



Le musée de Nouvelle-Calédonie a officiellement dévoilé, vendredi 13 juillet, le lauréat du concours d'extension et de réaménagement de ses murs. C'est le groupement calédonien *Gaëlle Henri Architecte* et *Why Architecture* qui a été retenu pour concevoir ce projet. Le démarrage des travaux est prévu en septembre 2019. L'ouverture du musée, étendu, rénové et rebaptisé MUZ, est envisagée fin 2021.

Le musée de la Nouvelle-Calédonie

Créé en 1863, le musée a centralisé dès l'origine des œuvres destinées à alimenter les expositions métropolitaines ou internationales : des « curiosités indigènes », des collections botaniques, ou minéralogiques, qui ont pour but de promouvoir la colonie de l'époque. À la fin du XIXe siècle, le musée devient « musée colonial », puis s'installe en 1905 dans le pavillon ancien de la bibliothèque Bernheim, aux côtés de la bibliothèque. La collection s'enrichit considérablement, mais il faut ensuite attendre 1940 pour que le musée soit renommé « musée néo-calédonien » et bénéficie de nouvelles acquisitions.

Le musée bénéficie ensuite des effets du « boom du nickel » des années 60 : la construction des murs du musée tels que nous les connaissons aujourd'hui s'achève en 1970. Le bâtiment est l'œuvre de l'architecte Pierre Raighasse. Il s'articule autour d'un patio et d'une grande case (visible par la rue Georges-Clémenceau), qui fait face à une allée de pins colonnaires. Il comporte des salles réservées aux collections, à l'ethnographie du Pacifique et à l'histoire naturelle, une bibliothèque, une salle réservée à l'art artisanal et le logement du conservateur.



Vue aérienne de l'actuel musée de Nouvelle-Calédonie



La grande case et son allée de pins colonnaires, rue Georges-Clémenceau.

En 1984, dans le cadre du 4^e festival des Arts du Pacifique, le musée est réorganisé et devient le Service des musées et du patrimoine. Les locaux sont rénovés par les architectes Gabriel Cayrol et Jean-Gabriel Cayrol, qui réalisent l'extension du musée, la création de réserves et des réaménagements internes. Les surfaces sont doublées par la réalisation d'une mezzanine. La collection prend un virage définitif vers l'art mélanésien et océanien. Les collections d'histoire naturelle et minéralogique sont reversées à la maison de la nature du Parc forestier et au service des Mines et de l'énergie. Les collections kanak occupent alors une place prépondérante.

En 2008, Jacky Jamet, 3D design, conçoit les travaux d'aménagement et d'animation lumineuse de la façade d'entrée du musée.



L'entrée du musée, avenue Maréchal-Foch.

Les ambitions du musée de Nouvelle-Calédonie

Ancré dans le préambule de l'Accord de Nouméa, le Musée de Nouvelle-Calédonie se définit aujourd'hui comme un musée de société, celui du « destin commun ». Il a pour ambition de renforcer sa collection centrale de civilisation kanak, tout en s'enrichissant d'œuvres témoignant de l'histoire des autres communautés calédoniennes.

Le musée, qui compte aujourd'hui près de 8 000 œuvres, dont 4 200 œuvres kanak et océaniques, détient un fonds kanak sans équivalent au monde (2 349 objets avec les dépôts). À ce titre, il entend également s'inscrire dans la région du pacifique Sud, mais aussi défendre sa place au niveau national et international.

Pourquoi un projet d'extension et de réaménagement ?

Le musée accueille, en moyenne, 25 000 visiteurs par an, une fréquentation en grande majorité liée aux publics scolaires et aux activités de type conférences et ateliers. Il organise deux expositions temporaires par an et des activités d'animations culturelles autour des savoirs faire artisanaux et des contes et légendes. Toutefois, plusieurs freins sont aujourd'hui identifiés à son développement :

- la réserve des collections du musée, créée en 1984, a atteint un taux d'encombrement maximal, obligeant à externaliser en partie les réserves du musée,
- la surface des bureaux administratifs et des espaces dédiés aux animations culturelles est insuffisante,
- la muséographie est devenue obsolète, son fonctionnement et le développement d'animations s'en trouvent limités.

Les travaux de réaménagement et d'extension du musée souhaités consistent donc :

- à réhabiliter le bâtiment actuel ;
- à construire une extension de 1 000 m² ;
- à réaménager l'ensemble des espaces extérieurs.

La sélection du lauréat

Le 20 juillet 2016, un jury s'est réuni pour examiner les 21 dossiers de candidatures recevables, déposés en réponse au concours de maîtrise d'œuvre paru pour l'extension et le réaménagement du musée de Nouvelle-Calédonie. Cet appel à candidatures a eu lieu entre le 19 mars et le 25 avril 2016.

Quatre groupements ont ainsi été présélectionnés (ICIMM, Archipel, Gaëlle Henry, et MMW Architecture) pour répondre au concours d'architecture paru le 1^{er} mars 2017. Ce dernier mentionnait, au-delà des contraintes budgétaires et techniques, trois critères de sélection du projet :

- son inspiration contemporaine,
- ses attributs architecturaux inspirés de l'Océanie, notamment par la présence de bois,
- son lien avec le jardin Mwâka, situé face au musée, de l'autre côté de l'avenue du Maréchal-Foch.

Le 21 juin suivant, le groupement mené par *Gaëlle Henry Architecte* et *Why architecture* était désigné lauréat. S'en sont suivis des ajustements et des modifications souhaités par le gouvernement, jusqu'à la validation définitive du projet, le 19 avril dernier.

Les membres du jury (ou leurs représentants dans certains cas) étaient :

- le président du gouvernement ;
- le haut-commissaire de la République ;
- la membre du gouvernement en charge notamment de la culture ;
- les présidents des trois assemblées de province ;
- la maire de Nouméa ;
- le président du Sénat coutumier ;
- le président du conseil coutumier Djubea-Kapume ;
- le secrétaire général du gouvernement ;
- la chef du service des musées et du patrimoine.

Financement et coût du projet

Initialement inscrit au contrat de développement 2006-2010, ce projet a été réinscrit au contrat État/Nouvelle-Calédonie 2011-2015, ce qui a notamment permis de réaliser des études de faisabilité qui ont révélé la nécessité de construire des réserves externes au musée, pour accueillir la collection pendant la durée des travaux. Le projet global de rénovation a ensuite été inscrit au contrat de développement État-Nouvelle-Calédonie 2017-2021.

Construction des réserves externalisées du musée : 245 millions de francs. Le projet achevé fonctionne actuellement à blanc, ce qui permet de contrôler la bonne marche des installations techniques (température, hygrométrie). L'installation des mobiliers est prévue au deuxième semestre 2018 et sera suivie du transfert des collections du musée.

Un budget global de 2 milliards de francs, réparti à 70 % pour la Nouvelle-Calédonie et 30 % pour l'État :

- frais de travaux : 1,7 milliard de francs.
- frais de maîtrise d'œuvre : 226 millions de francs.

Calendrier prévisionnel des travaux de réaménagement et extension du musée

- Octobre 2018 – janvier 2019 : lancement des appels d'offre pour la réalisation des travaux.
- Deuxième trimestre 2019 : analyse des offres, sélection des entreprises et mise au point du marché des travaux.
- Troisième trimestre 2019 : démarrage des travaux et fermeture au public.
- Quatrième trimestre 2021 : ouverture au public.

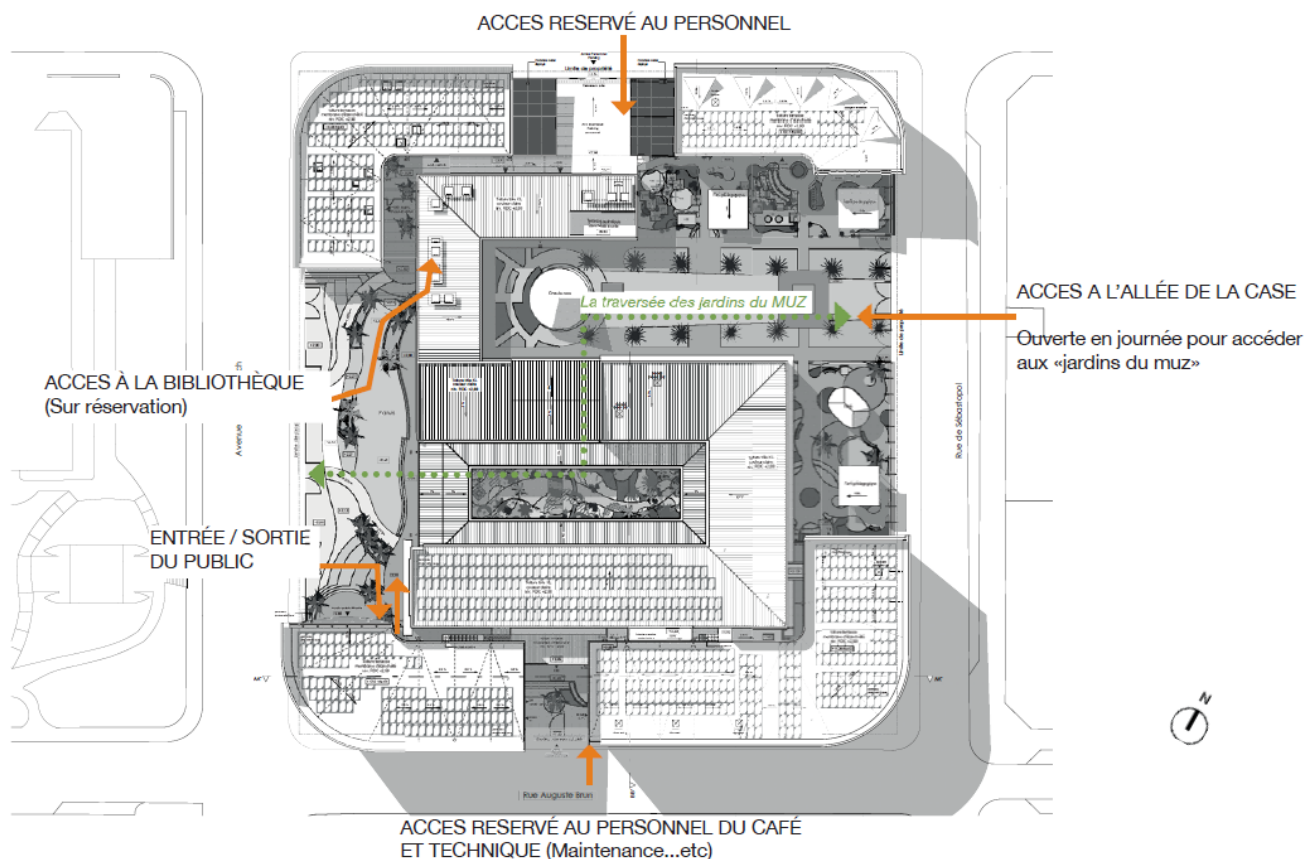
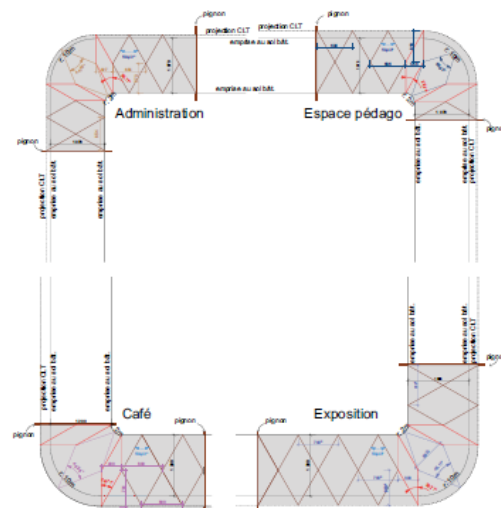
Le projet lauréat

Le projet d'extension du musée de Nouvelle-Calédonie, rebaptisé MUZ, encadre et protège le site existant, en laissant le musée actuel visible sur ses façades est et ouest, sur le jardin et le parvis.

L'extension s'élève progressivement en spirale et se décompose en quatre entités implantées dans les quatre angles :

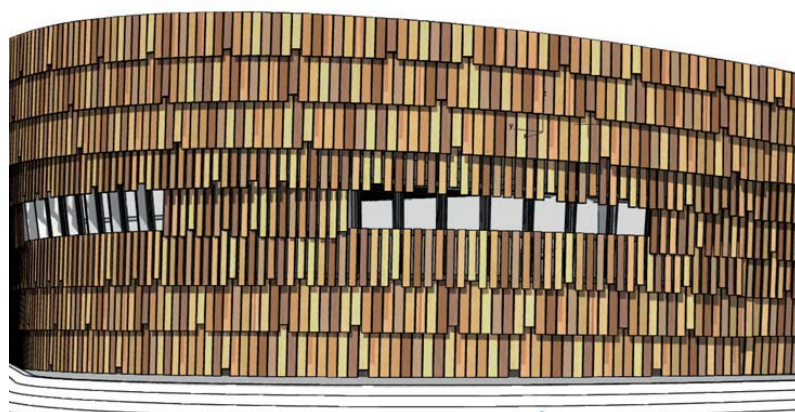
- au sud-ouest : les espaces d'accueil et un café,
- au sud-est : les espaces d'exposition,
- au nord-est : l'espace pédagogie
- au nord-ouest : l'administration.

Le parvis d'accueil deviendra une véritable place urbaine, ouverte sur le Mwa Kaa et vers le marché et le port.



Les façades en écailles

Les façades extérieures de l'extension, en acier Corten et en bois, auront une inclinaison protectrice. Elles seront recouvertes d'écailles, telles la peau d'un tricot rayé. Ce procédé permet de créer simplement des parois courbes.

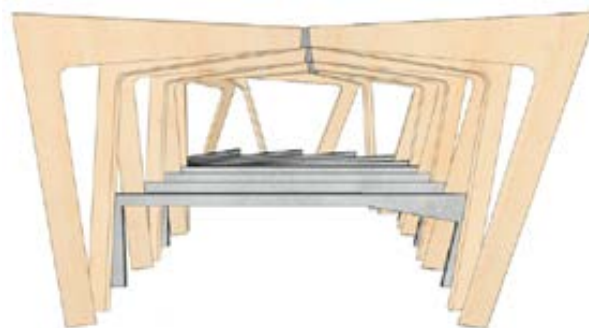


La partie basse de la façade sera constituée d'écailles en acier Corten, résistant aux dégradations et aux nettoyages. Le Corten est un alliage métallique très récent, solide, rigide, durable et facile à entretenir. Il a été inventé en Europe et est importé de manière courante en Calédonie.

La partie haute de la façade sera recouverte d'écailles de bois de même taille que celles en acier. Elles seront fabriquées localement, à partir de bois issues de Nouvelle-Calédonie ou de la région Pacifique. La population pourra contribuer au projet en apportant des écailles de bois sculptées.

L'éclairage des façades sera obtenue par l'installation de petites lampes à led, fixées derrière certaines écailles.

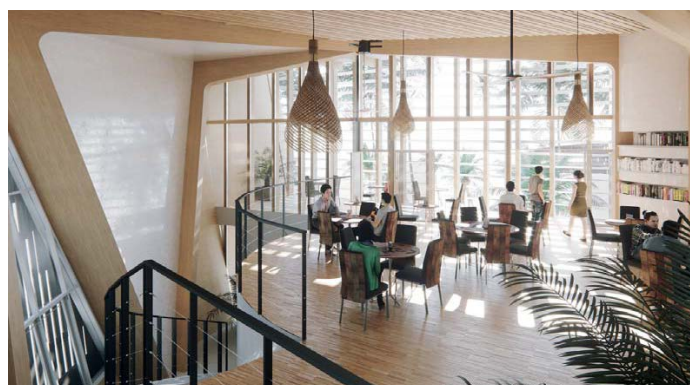
L'ensemble des enveloppes est en ossature bois, tandis que les planchers intermédiaires sont en béton, pour l'inertie et le confort thermique du bâtiment. La structure sera apparente dès lors que cela sera rendu possible. Le bâtiment existant, qui est en béton, sera rénové sans être dénaturé.



Ossature bois



Vue intérieure de la salle de réunion



Espace café

Vues de l'entrée depuis l'avenue Maréchal-Foch et la rue Sébastopol



Chantier vert et conception bio-climatique du bâtiment

- Le projet a été conçu en adéquation avec le projet de réglementation énergétique de la Nouvelle-Calédonie, favorisant la ventilation naturelle, l'exposition et la protection des fenêtres, la couleur et l'isolation des toitures, etc. L'ensemble des toits de l'extension et une partie de l'existant seront couverts de panneaux photovoltaïques, permettant une auto-suffisance énergétique.
- L'arrosage des jardins sera effectué à partir de la récupération des eaux pluviales, excepté en période de sécheresse.
- Afin de limiter les nuisances durant le chantier, le projet s'inscrit dans une démarche « chantier vert » porté par la CCI (information des riverains, tri des déchets, suivi des consommations, emploi de matériaux issus du recyclage, etc.).

Scénographie et synopsis du parcours de visite du musée

Le nouveau parcours muséographique ancre le projet de rénovation et d'extension du musée de Nouvelle-Calédonie dans l'esprit de l'Accord de Nouméa. Il structure l'idée du destin commun, qui rassemble toutes les communautés. La première séquence est dédiée à l'océan, par lequel est arrivé l'homme, quelles que soient les époques. La nouvelle muséographie accorde également une place, jusque-là inexistante, à la valorisation du patrimoine archéologique de la Nouvelle-Calédonie, notamment les poteries Lapita de renommée internationale, à celle de la collection d'œuvres kanak, une des plus importantes au monde, et à l'histoire de l'archipel, au travers des arrivées successives et des apports de toutes les communautés calédoniennes.

L'exposition permanente (1630 m²) sera découpée en 7 séquences. Les pirogues seront dans le hall d'accueil.



- **Séquence 1 : l'épopée du Pacifique** (diffusion d'un film introductif présentant notamment la conquête de cet espace marin),
- **Séquence 2 : les origines** (l'art de la navigation, les peuples Lapita, les pétroglyphes et la céramique kanak),

les origines



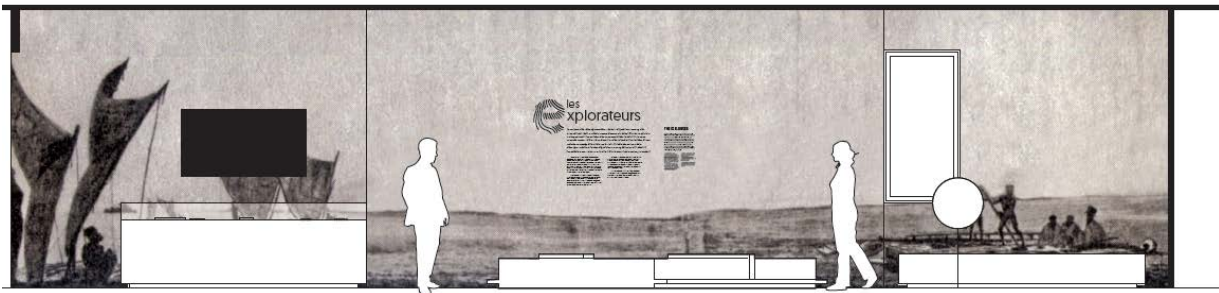
- **Séquence 3 : la civilisation kanak** (organisation sociale et politique, sculptures, images de la mort, la coutume, la danse, hiérarchie sociale, outils et construction de la case).

la civilisation kana



- **Séquence 4 : les explorateurs et la prise de possession (impression sur bois),**

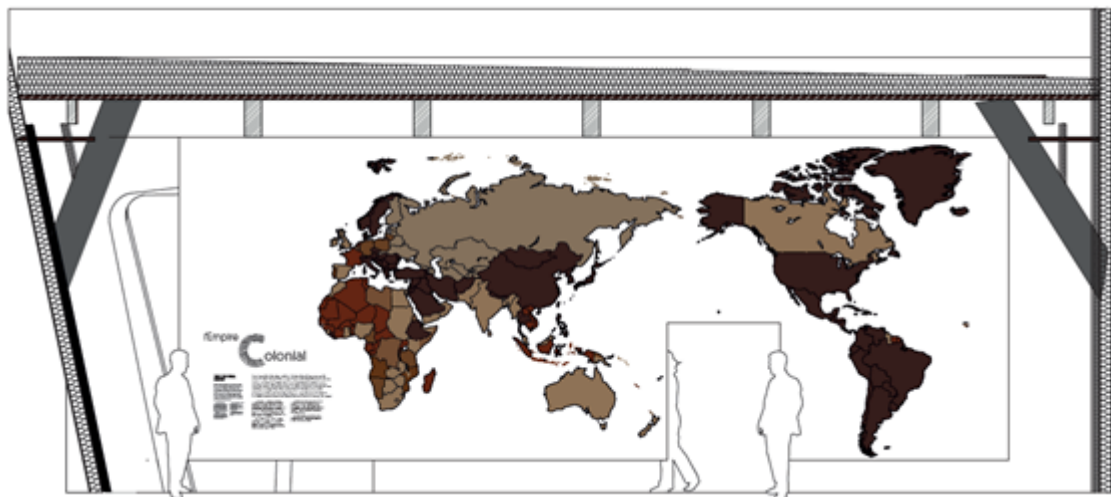
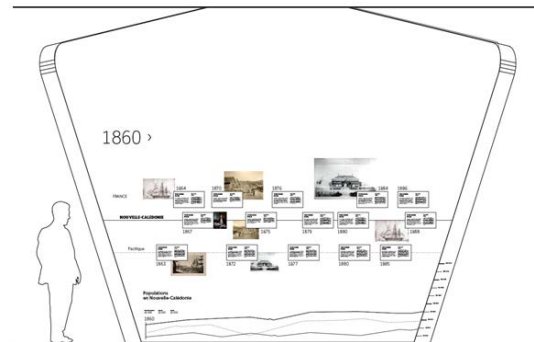
les
xplorateurs



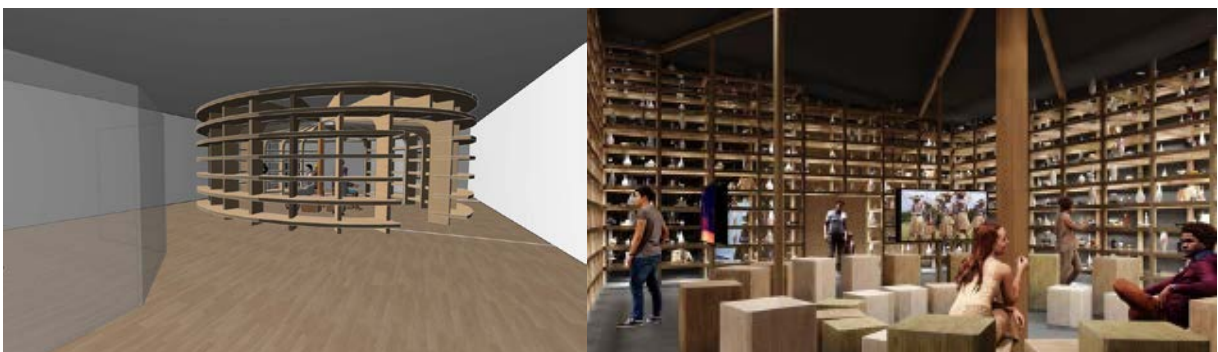
- **Séquence 5 : évolution d'un terroir kanak (maquette numérique reprenant les faits historiques marquants de la période 1874 – 1974).**



- **Séquence 6 : chronique d'un pays en devenir**



- **Séquence 7 : espace semi permanent sur la communauté de destin** (l'Accord de Nouméa, espace d'art contemporain, espace d'expression libre).



- Un espace d'exposition temporaire de 500 m2

À l'exposition permanente sera adossé un cabinet des arts océaniques (270 m²), composé :

- d'un espace permanent de 100 m² où seront présentées les plus belles œuvres et les plus documentées de la collection océanienne,
- d'un espace semi-permanent de 170 m² qui permettra de produire des expositions thématiques.

Circulation dans le musée et les jardins

Les différents espaces du musée seront décloisonnés, afin que le visiteur passe des jardins aux espaces d'exposition, des espaces pédagogiques au café plus facilement.



Le jardin situé devant le musée, à l'extérieur, au niveau du parvis et de l'esplanade, mêlera des références à la terre et à la mer, par une végétation de bord de mer (fougère scolopendre, palmiers) et un revêtement en silice résiné de couleur dégradé, en forme de vagues, en fonction des courbes de niveaux. Le patio intérieur sera aménagé en forme de lézard en tenant compte de la végétation existante (forêt humide), sur le thème des Lapita. Les autres jardins de type ethnobotaniques seront aménagés avec des points d'amer et des symboles symétriques (cercle, carré, spirale), à l'image des jardins kanaks où chaque élément a un sens, donne une fonction aux espaces et aux lieux.

La signalétique MUZ



CONSIGNE



TOILETTES



BILLETTERIE



ACCÈS
HANDICAPÉ



BOUTIQUE



CAFÉ

